



Morschwiller-le-Bas

Juillet 2025

infos

Chères Morschwilleroises et Chers Morschwillerois,

Il y a quelques jours ont débuté les vacances d'été avec leurs lots de projets, de fêtes, de destinations de voyages, etc... Le soleil et les températures estivales sont déjà très présents et rendent parfois notre quotidien difficile à supporter.

L'été a démarré dans une ambiance extraordinaire le week-end des 5 et 6 juillet lors de notre traditionnelle fête intitulée cette année : « **Morschwiller Plage** ».

Le Service d'Animation Jeunesse vous invitera également **le 18 juillet pour une soirée « Cinéma en plein air »**, et **le 25 juillet, nous nous retrouverons pour une soirée de Jazz Manouche et le Marché nocturne**. Venez nombreux à ces 2 rendez-vous de l'été !

Avec ces vacances qui arrivent, apparaissent aussi les nuisances et problèmes de voisinage liés à la vie en extérieur.

FAVORISONS LE BON VOISINAGE



Permettez-nous, par conséquent, de vous rappeler les **règles de base du bien vivre ensemble**, afin que chacun puisse profiter au maximum de ces vacances pour faire la fête, mais aussi pour se reposer et se ressourcer.

J'invite les parents à rappeler ces règles aux jeunes, qui parfois « s'amuse » à détériorer le mobilier urbain, déterrer les plantes des espaces publics ou dégrader les agrès de la Plaine de Jeux. Cette année

encore, nous avons mandaté une société de surveillance pour faire des rondes régulières et aléatoires sur la Plaine de Jeux tout au long des vacances scolaires et **nous porterons systématiquement plainte pour toute dégradation**.

Les 2 dernières saisons estivales ont été plutôt « calmes » dans notre village : les plaintes de voisinage étaient rares, les dégradations de mobilier urbain très peu nombreuses, les actes de vandalisme à la marge. J'ose espérer que cette année encore, nous pourrons tous vivre et cohabiter sereinement. Pour cela, il ne faut pas hésiter à parler à vos voisins pour les informer des soirées de fête que vous organisez et qui risquent d'être dérangeantes... et pourquoi ne les inviteriez-vous pas à venir vous rejoindre ?

À l'heure où les réseaux sociaux sont devenus un exutoire public et souvent anonyme, j'aimerais inviter chaque habitant à **respecter ses voisins** (même en cas de différends), les membres des associations locales, les agents communaux ou encore les élus municipaux, qui œuvrent tous au quotidien pour le **bien public**. Le « bien vivre ensemble » ne peut exister sans cette notion de **RESPECT RÉCIPROQUE**.

Je vous souhaite de merveilleuses vacances reposantes et ressourçantes, pleines de beaux et bons moments en famille et entre amis.

Passez tous un très bel été !

*Très cordialement,
Votre Maire - Josiane Mehlen*



Mairie :

12 rue de l'École

68790 Morschwiller-le-Bas

03.89.42.20.95

mairie@morschwiller-le-bas.fr

www.morschwiller-le-bas.fr

Facebook:

Morschwiller-le-Bas

RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE 2025

Vous avez répondu très nombreux à notre invitation à participer à la 13^{me} Journée Citoyenne de notre village (267 personnes dont de très nombreux enfants et adolescents !).



Nous remercions très chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur bonne humeur, qui restent le gage de réussite de cette journée.

Grâce à votre engagement en faveur de notre village , nous avons pu mener à bien l'ensemble des 20 chantiers organisés avec soin par nos agents techniques !



Au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations.

Nous avons même eu la joie de rencontrer 2 nouvelles familles, installées depuis moins de 3 semaines dans notre village. Quelle joie pour nous tous de pouvoir les saluer lors d'un tel événement... et quel exemple de volonté d'intégration pour ces nouveaux habitants qui ont répondu à notre invitation. Nous étions tous fiers de leur souhaiter la bienvenue et de leur faire découvrir notre dynamique villageoise, l'importance de l'élan citoyen et toute la joie qui émane de ces temps conviviaux.



Merci également aux associations locales qui ont fédéré leurs membres pour une journée de travail collectif, montrant ainsi une appartenance à la vie villageoise.



Travaux d'entretien au terrain de pétanque

Un immense bravo enfin à toute cette jeunesse qui s'investit chaque année en très grand nombre et avec beaucoup de bonne volonté. Ils représentent ces citoyens de demain et nous pouvons être extrêmement fiers de leur engagement et de leur sens du partage !

Un grand merci également à notre boulanger pour sa participation à cette journée citoyenne. Les petits-pains qu'il nous offre sont toujours très appréciés !



Partir en vacances
en toute tranquillité !



LES VACANCES APPROCHENT... PARTEZ TRANQUILLES !

Comme chaque année, nous vous rappelons quelques conseils simples qui vous permettront un départ en vacances serein !

Lors de vos absences prolongées (tout au long de l'année), vous pouvez demander à la gendarmerie la surveillance de votre domicile.

L'inscription à **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)** permet ainsi d'organiser des patrouilles de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, rendez-vous sur :

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Le bon réflexe contre les cambriolages

Vous prenez la route des vacances ?
Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances



En complément de l'OTV, les correspondants sûreté de la Gendarmerie proposent des **CONSULTATIONS SÛRETÉ**, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Brigade de Gendarmerie de Lutterbach (03.89.52.12.12).

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS RÉFLEXES OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



INSCRIVEZ-VOUS SUR « VOISINS VIGILANTS » POUR PLUS DE SÉCURITÉ !



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

Pour votre sécurité, nous vous invitons à rejoindre la communauté Voisins Vigilants de Morschwiller-le-Bas en vous inscrivant gratuitement sur la plateforme www.voisinsvigilants.org

Vous rejoindrez la communauté de votre quartier et serez alerté(e) dès lors qu'un événement se produira. Pour cela, il suffit de renseigner votre adresse postale, votre adresse mail et votre numéro de téléphone portable si vous souhaitez recevoir des alertes par SMS.

Ces alertes seront générées par la Mairie pour vous inciter à une vigilance particulière concernant votre quartier (démarcheurs, cambriolages, alerte météo, travaux d'urgence non programmés, etc...).

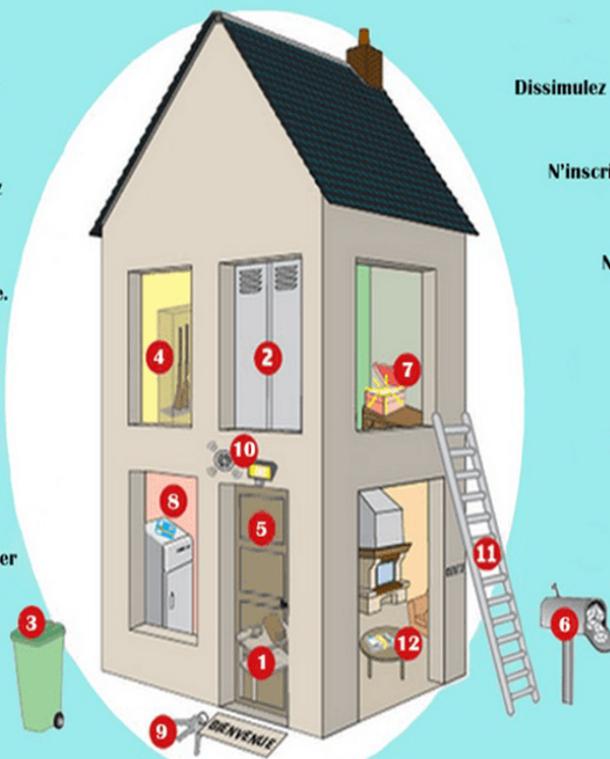
Vous pourrez, vous-même, avertir vos voisins si vous observez des rodeurs ou personnes à comportement suspect dans votre quartier, par le biais de cette application.

Cette plateforme fonctionne très bien et les alertes de voisinages sont très efficaces car elles sont délivrées instantanément par SMS et Mail.

Nous vous conseillons vivement de vous y inscrire et remercions tous les Voisins Vigilants qui surveillent avec attention leur environnement proche et alertent toute la communauté villageoise.

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- 1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



- 7 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- 8 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- 9 Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile
- 10 Installez des dispositifs de sécurité passive
- 11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- 12 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce



« MA SÉCURITÉ »

APPLICATION MOBILE ET SITE INTERNET POUR FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LA GENDARMERIE ET LA POLICE



La Gendarmerie et le site « moncommissariat.fr » sont désormais regroupés sur un site unique : masecurite.gouv.fr. Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application «**Ma Sécurité**» (disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement pour smartphones et tablettes), proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site «**Ma Sécurité**» élargit les services de l'application.

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

DÉMARCHES EN LIGNE

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- portail de signalement des **violences sexuelles ou sexistes**,
- signalement d'un **trafic de stupéfiants** (Stup),
- signalement d'un **rodéo**,
- **pré-plainte** en ligne,
- plainte en ligne pour les **arnaques sur Internet** (THESEE),
- portail de signalement des **contenus illicites de l'Internet** (Pharos),
- signalement d'une **fraude à la carte bancaire** (Perceval),
- **Opération Tranquillité Vacances**,
- **Stop djihadisme**.

FICHES PRATIQUES

Des fiches détaillées vous renseignent avec toutes les informations utiles relatives à la sécurité du citoyen : arnaques et escroqueries en ligne, cambriolages, victimes de violences conjugales, le délit de fuite, les règles sur la route, comment protéger les mineurs, etc...

Nous vous invitons à télécharger cette application et à découvrir le site « **Ma Sécurité** » où vous trouverez encore d'autres services et informations.

**LE NUMÉRO D'URGENCE POUR ALERTER LA GENDARMERIE RESTE LE 17
N'HÉSITEZ PAS À LE COMPOSER RAPIDEMENT EN SITUATION DE DANGER OU D'INSÉCURITÉ
PLUS VITE LA GENDARMERIE AURA L'INFORMATION,
PLUS VITE ELLE POURRA RÉAGIR !**

Nuisances de l'été

Règles de vie en communauté



ESSAIMS D'ABEILLES OU NID DE GUÊPES... QUE FAIRE ???



Un **essaim d'abeilles** n'a pas du tout la même apparence qu'un nid de guêpes. A n'importe quel stade de développement du nid, les alvéoles sont visibles et le nid est souvent plus plat. En outre, on peut parfois y voir la cire d'abeilles ou encore le miel, ce qui n'est bien sûr jamais le cas avec un nid de guêpes. Contrairement aux guêpes vous pouvez voir de nombreuses abeilles à la surface d'un nid puisque ce dernier n'est souvent pas fermé.

Si vous êtes confronté à un nid d'abeilles, la meilleure solution est de contacter un **apiculteur**. Celui-ci se chargera de le récupérer pour l'intégrer à son propre rucher.

De couleur gris clair ou marron, le **nid de guêpes** se compose de cellulose que les insectes obtiennent en transformant des copeaux de bois en pâte à l'aide de leur salive. Il arrive plus rarement que les guêpes utilisent de la boue pour confectionner leur nid. De forme ovale, il peut mesurer jusqu'à 30 cm.

Vous le trouverez dans des endroits variés comme des gouttières, des arbres, et parfois même dans le sol.



Tout comme le nid de guêpes, le **nid de frelons** est fabriqué à partir de cellulose. Il se distingue toutefois par sa forme plus arrondie et sa taille plus volumineuse : jusqu'à 40 cm pour le nid de frelons européens, contre 70 cm pour celui des frelons asiatiques. Les premiers ont tendance à préférer les zones rurales, tandis que les seconds sont plus souvent observés en milieu urbain. Les frelons asiatiques représentent une réelle menace pour la biodiversité, car ce sont de redoutables prédateurs pour la plupart des insectes pollinisateurs.

DANS QUELS CAS FAUT-IL DÉTRUIRE LE NID ?

Si le nid se trouve au fond de votre jardin et ne constitue pas une menace, vous pouvez le laisser sur place. Cependant, si son emplacement engendre un risque de piqûres pour vous-même ou pour autrui, il est recommandé de le détruire.

Quoi qu'il en soit, **ne paniquez pas et restez calme.**

Ce qu'il ne faut surtout pas faire :

- **N'essayez pas de détruire le nid vous-même.** Se sentant menacés, les insectes risquent de vous attaquer.
- **Évitez les mouvements brusques à proximité du nid.** Ces gestes pourraient effrayer les hyménoptères et déclencher une agression.
- **N'obstruez pas l'entrée de l'essaim** pour ne pas entraîner la formation d'un nouveau nid.
- **Évitez de laisser de la nourriture à proximité du nid** pour ne pas attirer davantage les insectes.

INTERVENTION :

L'intervention de l'apiculteur ou d'un destructeur de nids de guêpes se fera idéalement en soirée parce que c'est le moment où les insectes sont le moins agités.

Généralement, c'est le moment où la température est moins élevée et où les insectes se regroupent pour affronter la nuit.

Les pompiers du CPI de Morschwiller-le-Bas n'interviennent plus pour ce type de problème. Il faudra donc faire appel à un destructeur de nids de guêpes ou de frelons.

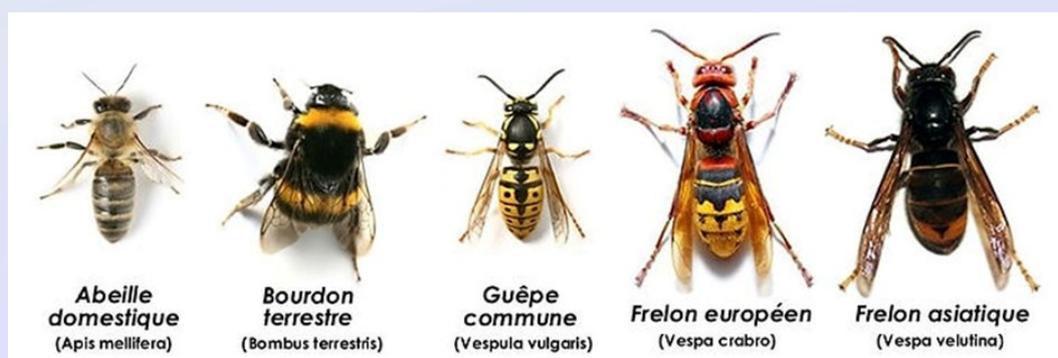
Vous trouverez ci-dessous les coordonnées (entre autres) de personnes qui font partie ou qui travaillent avec l'association d'Arboriculture de Morschwiller-le-Bas et qui peuvent intervenir sur notre commune :

RÉFÉRENTS APICULTEURS

David BOLDODUC (apiculteur de Morschwiller-le-Bas)..... 06 84 08 91 77
Jean-Baptiste TURLLOT (apiculteur de Brunstatt)..... 06 75 48 25 78

RÉFÉRENT GUÊPES ET FRELONS

Julien DARRIBAT (destructeur nids guêpes et frelons)..... 06 72 74 73 28



ATTENTION AU MOUSTIQUE TIGRE !



Aedes albopictus ou moustique « tigre »

Originaire d'Asie, ce moustique est désormais implanté en Alsace.

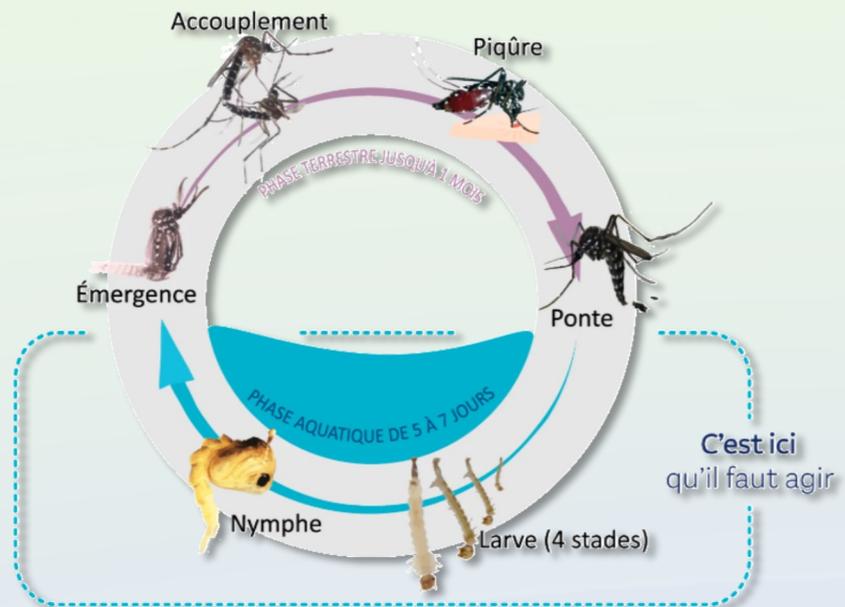
De très petite taille, le moustique « tigre » tient dans le globe d'une pièce de 1 centime.

Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.

Il pique principalement la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !). Il peut transmettre, dans certaines conditions, des maladies comme la dengue ou le chikungunya.



Avant de voler et de piquer, les moustiques **se développent dans l'eau** sous forme de larves.



C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence !

Le cycle de vie d'un moustique

Pour signaler la présence de ce moustique, ou simplement pour vous informer :

<https://signalement-moustique.anses.fr>



BRIGADES VERTES DU HAUT-RHIN
Service de démoustication

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny—68360 Soultz

Tél : +33.3.89.74.84.04

operationmoustiques@wanadoo.fr

<https://demoustication.brigade-verte.fr>

VIDEZ

1 fois par semaine

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier)
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux et récipients divers



COUVREZ hermétiquement

- Récupérateurs d'eau
 - Fûts, tonneaux
- À l'aide d'un couvercle ou de moustiquaire



ENTRETIENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation

Mettez du gravier ou couvrez d'une moustiquaire lorsque c'est possible



PAS D'EAU STAGNANTE
PAS DE MOUTIQUE!

RANGEZ

à l'abri de la pluie

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Récipients divers



CRÉEZ

... un équilibre, favoriser la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.



JETEZ*

- Déchets
- Pneus
- Bâches

* en déchèterie





Morschwiller-le-Bas

Mémo Juillet 2025

infos

TOLÉRANCE, CIVISME ET RESPECT, LES RÈGLES DE BASE DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir-vivre ensemble c'est respecter les autres.

Il faut savoir accepter les inconvénients inhérents à la vie en société, mais il faut également être conscient que « la Liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »

La liste des sources de litiges entre voisins est souvent multiple. Voici quelques rappels de règles à respecter pour que nous puissions continuer à « Bien Vivre » ensemble.

BON VOISINAGE

RÈGLES DE BONNE HARMONIE

Entretenez la convivialité : le rapport de bon voisinage se cultive au quotidien.

- **Privilégiez dialogue** et **communication**.
- **Restez conciliants** en toutes circonstances, favorisez les échanges de services, de solidarité
- **Entretenez votre jardin** : espaces verts, ordures ménagères...
- **Surveillez votre animal de compagnie**.

RECOURS ET DÉMARCHÉ

La vie en communauté suppose une **tolérance** entre voisins. Les conflits ne sont pas une fatalité et des moyens de prévention existent. Le premier sera **d'informer votre voisin de** manière polie et courtoise de la gêne qu'il provoque

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, DEMANDEZ-VOUS :

Le problème se pose-t-il souvent ? Suis-je seul à être embêté ou d'autres voisins ont-ils le même problème ?

Exprimez-vous calmement. Demandez cordialement à votre voisin de venir chez vous pour qu'il se rende compte par lui-même. Décidez ensemble des solutions de bon sens.



STOP AUX BRUITS INUTILES

Un **BRUIT DE COMPORTEMENT** peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a **conscience du trouble** qu'il engendre **et** qu'il **ne prend pas les mesures pour y remédier**.

Peu importe l'heure du jour ou de la nuit, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est **répétitif, intensif ou s'il dure dans le temps**.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour **TAPAGE NOCTURNE** existe même s'il n'est pas **répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps**. Il peut s'agir du bruit causé par :

- **Un individu**, locataire ou propriétaire (cri, talons, chant, fête...)
- **Un objet** (instrument de musique, radio, téléviseur, outil de bricolage, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- **Un animal** (exemple : aboiements)



JARDINAGE ET BRICOLAGE

Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou jardinage, il est possible d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses :

du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

les samedis
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19h

les dimanches et jours fériés
INTERDIT

CIRCULATION ET ESPACE PUBLIC

La rue est un espace de vie. Pour un meilleur partage de la rue et de la libre circulation des usagers, **respectons le code de la route.**

À ce titre, nous vous rappelons que les rues où vous trouvez le panneau ci-contre sont considérées comme des « **zones de tranquillité** » où **la vitesse est limitée à 20 km** et où **le piéton est prioritaire** (rue de l'Église, rue de l'École, rue du Château)



Nous vous rappelons qu'**il est interdit de laisser la végétation empiéter sur une voie publique ou privée.**

Les riverains doivent obligatoirement **élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

De même « **les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords** »... **balayage, désherbage, démoussage (et déneigement en hiver) sont à la charge des habitants.**



VEILLEZ À :

- **Ne pas troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public,**
- **Ne pas répandre les détrit**us (papiers, mégots de cigarettes, chewing-gums, etc...), utiliser les poubelles prévues à cet effet,
- **Respecter les aires de jeux pour enfants**, ne pas monopoliser les jeux, chacun y a droit !
- **Ne pas endommager les fleurs et massifs fleuris, les bancs**
- De manière générale, **il est sévèrement puni par la loi d'endommager ou de saccager tous les biens et équipements publics** (dont les panneaux de signalisation, poubelles publiques, bancs, etc...)

Tout acte de vandalisme peut conduire jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Les promenades peuvent vite être gâchées par un slalom entre les **déjections canines**. Ces nuisances peuvent être résolues par des solutions simples et un peu de civisme.

En toutes circonstances, **le propriétaire est responsable de son animal de compagnie.**



Pour bien vivre avec nos amis les animaux, voici un petit rappel des règles à respecter :

- **Ramasser les déjections de votre animal soit en vous munissant d'un sac avant d'aller le promener, soit en utilisant les sacs disponibles dans les distributeurs de canisacs ou fournis en mairie.**

Nous rappelons qu'il y a 11 distributeurs de Canisacs répartis dans le village :

- ⇒ Cour Paul Emile Victor,
- ⇒ Rue du Steinbach (sentier des étangs, lavoir 3)
- ⇒ Angle rue de la 1re Armée et rue du Château,
- ⇒ Salle polyvalente,
- ⇒ Rue de la 1re Armée (boîte à livres),
- ⇒ Parking Mairie,
- ⇒ Angle rue des Pèlerins et Allée du Parc,
- ⇒ Dorfhüs,
- ⇒ Rue du Kirchberg,
- ⇒ Rue Tachard,
- ⇒ Angle Impasse St Hubert et rue de la Source

- Lors de la promenade, **tenir son animal en laisse.**
- **Faire identifier et vacciner vos animaux**, c'est obligatoire !
- **Déclarer en mairie votre chien de garde ou de défense de 2^{ème} catégorie.**
- la **muselière pour les chiens de catégories 1 et 2 est imposée pour les déplacements sur la voie publique**, ainsi que dans les transports en commun. Cela vaut aussi pour les parties communes des logements en copropriété, ainsi que les espaces d'accueil où les animaux sont autorisés à se rendre.

MERCI DE **NE PAS** NOUS DONNER

À MANGER

Le pain ne nous convient pas car nous sommes avant tout des végétariens, nous consommons des graines variées, mais aussi quelques mollusques, insectes, petits poissons, ... Nous sommes vulnérables, notre système digestif n'accepte pas le gluten présent dans le pain.

Dans les eaux stagnantes des fossés, de la noue et de l'étang, le pain favorise le développement des bactéries, d'algues vertes, et surtout...

ATTIRE LES RATS.

Nous savons nous nourrir seuls.



Actualités et Animations



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE... MERCI MARTINE !

C'est le 28 mars dernier que les élus et l'ensemble du personnel communal ont exprimé leur amitié et toute leur reconnaissance à leur collègue **MARTINE SUTTER**.

Après 18 années de bons et loyaux services au sein des effectifs de la Mairie, Martine a fait valoir ses droits à la retraite.

Toujours disponible et particulièrement serviable, Martine a assumé plusieurs missions au sein de nos équipes : elle a été, en particulier, responsable du service entretien des écoles et de la Mairie. Elle a également œuvré au sein du périscolaire pour y assurer le service du repas aux enfants.



Nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait et apporté à notre collectivité et nous lui souhaitons une très belle et longue retraite, entourée de son mari Christian et de tous ses enfants.

Nous savons que nous la retrouverons lors des manifestations villageoises dans le camp des bénévoles et cela nous réjouit d'avance.

MERCI MARTINE et BON VENT pour cette NOUVELLE AVENTURE de JEUNE RETRAITÉE !

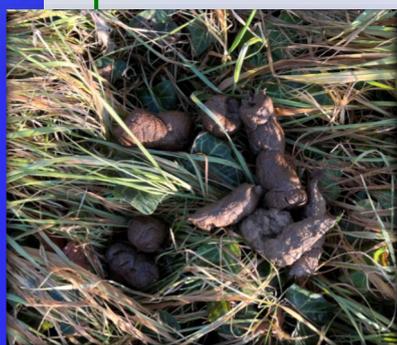


INCIVILITÉS... DIFFICILES À SUPPORTER !

Même si nous ne pouvons pas nous plaindre de dégradations majeures, nous sommes quand même régulièrement impactés par le manque de respect et de correction de certains habitants. C'est bien triste et regrettable !

Nous lançons, en particulier, un appel aux **propriétaires de chiens pour le ramassage des déjections de leur animal**. Des distributeurs de « canisacs » sont à disposition dans tout le village, pensez à les utiliser !

Pour rappel, tout maître qui ne ramasse pas les crottes de son animal sur domaine public risque une contravention de 135 €.



Nous comptons sur votre attention et vous remercions de faire preuve de civisme et de penser aux enfants, aux promeneurs, aux riverains qui doivent subir ces odeurs et ces saletés... mais **pensez aussi et surtout aux agents qui entretiennent les espaces verts et qui, avec leurs tondeuses ou débroussailleuses passent sur ces déjections et en sont éclaboussés !**

Ils veillent à la propreté de nos sites... mais sont excédés par ces incivilités. Merci de penser à eux et de les respecter !

MISE EN PLACE DES BACS DE BIODECHETS



Un tiers de nos ordures ménagères est composé de biodéchets qui partent à l'incinération.

Cela représente, sur le territoire de m2A, **76 kg par an et par habitant, soit plus de 21 000 tonnes de déchets qui pourraient être valorisées en engrais vert !**

Depuis le **1er juillet 2025**, nous pourrions participer activement à la valorisation de nos biodéchets (**restes alimentaires, mouchoirs en papier, essuie-tout...**) en les déposant dans les bornes mises en place dans l'ensemble des communes de l'agglomération mulhousienne.

Ces bornes collectives ne se substituent pas aux composteurs individuels qui se trouvent dans nos jardins.

2 possibilités s'offrent à nous :

- Le dépôt en **bornes à biodéchets** (14 à Morschwiller-le-Bas)
- Le **composteur individuel de jardin** (en évitant les restes alimentaires, les produits laitiers, le fromage, les pâtes, le riz, le pain, les sandwiches et les gâteaux).



Chaque foyer a reçu son « **bioseau** » et des **sacs biodégradables** pour collecter les déchets et pouvoir les transporter vers l'une des bornes à biodéchets disponibles dans la commune.



Les déchets seront collectés régulièrement et **les bornes seront systématiques lavées et nettoyées lors de chaque collecte !**

Pour localiser les différentes bornes du village, nous vous invitons à vous rendre **sur notre site Internet communal (www.morschwiller-le-bas.fr)** ou sur celui de l'agglomération (m2a.fr) où vous trouverez le plan d'implantation.

Merci à mon adjoint à l'environnement, Sébastien BALDECK, pour le suivi de ce dossier (et pour les très nombreuses clichés qui alimentent notre photothèque communale).

JE JETTE DANS MON BIOSEAU PUIS DANS LA BORNE À BIODECHETS



Restes de repas (viandes, pizzas, poissons...)



Fruits & légumes



Coquilles d'œufs



Produits laitiers & fromages



Pains, sandwichs, pâtes, riz & gâteaux



Marc de café & sachets de thé



Mouchoirs & essuie-tout



Sciures de bois & copeaux



Cendres froides de cheminée

JE NE JETTE PAS DANS MON BIOSEAU



Sacs en plastique & sacs-poubelle



Emballages (verre, plastique, métal...), carton & papier



Textile

Tout savoir sur les biodéchets



Vous avez une question ou une remarque ?

N°Vert m2A 0 800 318 122

FERMETURE DU GUICHET DU CRÉDIT MUTUEL

Beaucoup d'entre vous sont venus nous voir en Mairie pour réagir à la fermeture effective de notre agence locale du Crédit Mutuel... une « institution » dans notre village comme dans la plupart des villages alsaciens !

Au regard de la situation économique et conjoncturelle, nous savions que notre petite agence locale n'avait pas d'avenir et nous supposions bien qu'un jour ou l'autre le Crédit Mutuel allait nous annoncer sa fermeture.



Respectueux de cette évolution, nous espérons au-moins obtenir le maintien de notre distributeur automatique ! Mais là, gros coup de semonce... il n'était apparemment pas assez « rentable ».

C'est par le biais du courrier adressé à tous les clients de Morschwiller-le-Bas, que nous avons appris qu'il n'y aura plus de distributeur de billets, mais un « **Point Relais** » qui est le **Bureau de Tabac « 6GARETTE »**. Comme quoi, la Mairie n'a aucun privilège... même pas celui d'une information sur le devenir du distributeur automatique de la commune !

Il est quand même bien triste de voir comment se termine l'histoire du Crédit Mutuel à Morschwiller !... Ce sont nos aînés qui seront les plus impactés et c'est bien décevant.

Un dernier courrier a été envoyé à la Direction Régionale du Crédit Mutuel pour essayer de comprendre pourquoi, dans la dernière publication de sa revue Contact, la banque nous explique que « En 2026, près de 7 000 sites Cash Services seront accessibles en France métropolitaine, y compris dans les zones rurales »... certes... mais pas à Morschwiller-le-Bas !



Vos nouveaux automates bancaires

Pour garantir durablement à ses clients un service de proximité, le Crédit Mutuel et trois autres banques françaises - BNP Paribas, CIC et SG - mutualisent et modernisent leurs automates bancaires sous une marque commune : Cash Services.

Retraits gratuits d'espèces, dépôts, virements, consultations de compte : les clients peuvent réaliser leurs opérations à tous les guichets automatiques aux couleurs de Cash Services⁽²⁾. En 2026, près de 7 000 sites Cash Services seront accessibles en France métropolitaine, y compris dans les zones rurales.

Pour les géolocaliser, rendez-vous sur le site ou l'application Crédit Mutuel.

Confier à Cash Services le traitement des chèques et espèces, permet aussi d'accorder plus de temps de conseil à nos clients.

Nos Caisses de Crédit Mutuel restent ouvertes pour les accueillir et les accompagner au mieux dans tous leurs projets.



LA POSTE

BUREAU DE POSTE - CONGÉS D'ÉTÉ

La Poste nous informe des dates de fermeture de notre Bureau sur la période estivale.

**Le Bureau de Poste de Morschwiller-le-Bas sera fermé :
du 11 août au 30 août 2025.**

Durant cette période, les services postaux resteront accessibles au :

**Bureau de Mulhouse-Coteaux
23 rue André Kientzler
68200 Mulhouse**

aux horaires suivants :

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Samedi de 9 h à 12 h.**

Même si la situation de maintien de notre Bureau de Poste a été bien souvent chaotique dans les dernières années, nous avons aujourd'hui un service restreint, mais existant,
du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 45 et le samedi de 9 h à 12 h.

Pourvu que nous puissions encore profiter longtemps de ce service public de proximité !

PATRIMOINE : LES CROIX TÉMOINS DE FOI

En Alsace, de très nombreux calvaires, statues, croix et chapelles font partie du paysage et témoignent de la foi des habitants. En effet, dans les villages, la population faisait ériger des ouvrages pour rappeler un fait précis de l'histoire locale ou à titre de remerciement pour une faveur reçue du ciel. On érigeait également des statues de la Vierge et des Saints à qui on vouait un culte particulier. C'est ainsi que sur le ban de notre village, nous trouvons plusieurs croix et statues à effigies religieuses.

Lors de la Journée Citoyenne du 24 mai dernier, la croix en fer forgé située sur les hauteurs du village et entourée de deux sapins, a été repeinte par des bénévoles et a ainsi retrouvé fière allure. L'histoire nous rappelle que plusieurs croix se sont succédées à cet endroit. Elle était à l'origine peinte en bleue et a ainsi été nommée « croix bleue » par l'ensemble des habitants.



La deuxième croix, située sur le même chemin, mais plus proche du village, est constituée d'une croix en fer avec un corpus en fonte montée sur un socle de pierre comportant une plaque de marbre blanc sur laquelle on peut lire : « Jesus Barmherzigkeit » et une date : 21 Mai 1939. Un habitant du village a souhaité prendre en charge la rénovation de cette croix. Lors de ce travail, on a ajouté la traduction française de l'inscription « Jésus Miséricordieux ». La réfection de la peinture a été effectuée début du mois de juin par un graveur avec une peinture à la feuille d'or pour assurer une plus longue tenue.

Pour les nombreux promeneurs, ces 2 croix permettent de s'arrêter un instant pour une méditation tout en s'offrant une belle vue sur le village et la chaîne des Vosges en arrière-plan.

Le Conseil Municipal remercie les bénévoles de la Journée Citoyenne qui ont proposé le nettoyage de la « croix bleue » et le généreux donateur qui a pris en charge la rénovation de la croix en fer forgé.



Notre ancien 1er adjoint, Mr Albert BALDECK, féru d'histoire, avait réalisé un travail très important sur ce patrimoine religieux qui regroupe quelques 13 croix, statues et chapelles. Extrait de ce travail, voici l'historique de ces 2 croix :

La croix de fer forgé

Longeant le chemin de Galfingue vers Heimsbrunn on rencontre, sur la droite, une croix avec un corpus en fonte monté sur un socle de pierre. Ce calvaire avait été érigé par le curé Wotling avec une croix offerte par la famille Eugène Binder provenant d'un monument funéraire de la famille. Sur la plaque de marbre blanc, on peut lire : «Jesus Barmherzigkeit» (Jésus miséricordieux) et une date : 21 mai 1959. De l'endroit où se situe cette croix, on surplombe le village avec une vue magnifique sur le bassin potassique et les Vosges, d'un côté et une vue panoramique sur champs et forêts, de l'autre côté.

La «croix bleue»

En continuant sur le chemin de Galfingue, on arrive à un endroit où se dressent deux sapins et où un banc invite au repos. Lors de la mise en place, en 1851, du calvaire du cimetière, on enleva l'ancienne croix, peinte en bleue. En 1852, Madame Anne-Marie Baldeck fit transférer la croix au chemin de Galfingue à l'endroit où la grande procession des Rogations bifurquait vers le village.

Lors de la guerre 14-18, le soldat français Doillou, grièvement blessé lors de la première bataille de Mulhouse en août 1917, s'arrêta à un endroit. Il essaya de rejoindre son village natal, près de Belfort, en prenant le chemin Galfingue par lequel son unité était arrivée. Il mourut épuisé au pied de la croix et fut inhumé au cimetière paroissial. La croix fut régulièrement remplacée par une nouvelle quand la nécessité se faisait sentir. Il en fut ainsi en 1960 et après la guerre 1914-1918. En 1953-54, une nouvelle croix, peinte en brun, a été installée au même endroit. Pendant l'été 1994, la commune a fait remettre une nouvelle croix qui avait été charpentée gracieusement par le menuisier Bernard Schmerber. Jean Kwasny, peintre s'était chargé, également gracieusement, de redonner des couleurs au corpus Christi.

Les Foyers Clubs d'Alsace
et les communes de Morschwiller-le-bas, Galfingue, Reiningue & Heimsbrunn
vous proposent :

Vendredi 18 Juillet 2025

Les Vibes de l'été

SOIRÉE

CINÉMA PLEIN AIR

ENTRÉE LIBRE

19H À 20H30 :
MOMENT DE JEUX EN FAMILLE

20H30 À MINUIT :
CINÉMA PLEIN AIR



RASTA ROCKETT



RESTAURATION & BUVETTE
SUR PLACE

DORFHUS : 3 RUE DE L'ÉGLISE
MORSCHWILLER-LE-BAS





MARCHÉ

NOCTURNE

Morschwiller-le-Bas

Animation
Jazz
Manouche

Buvette
et petite
restauration

Animations
pour
les enfants

Nombreux
stands de
produits
locaux et
artisanaux



Vendredi 25 juillet 2025
de 18 h à 23 h

rue du Moulin, autour de la salle polyvalente
(à l'intérieur en cas de pluie)

DOSSIER

Fin de nombreux chantiers

RUE DU CHÂTEAU - 2022/23



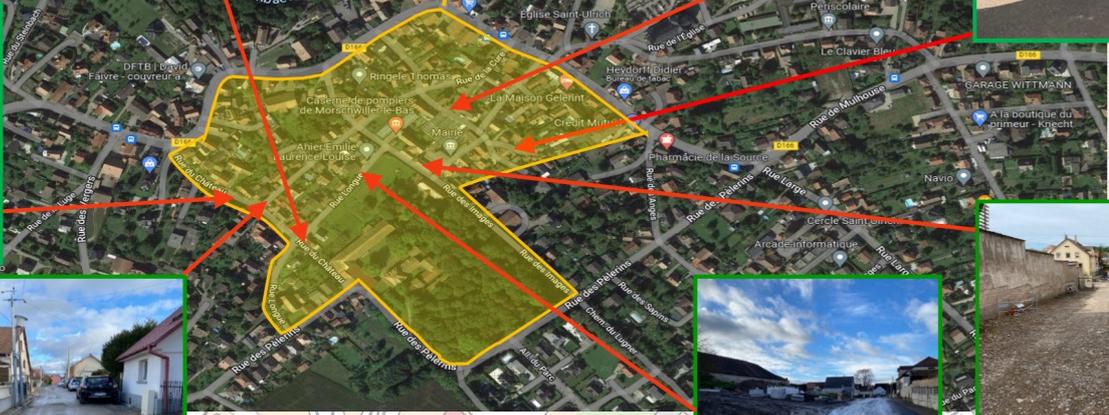
RUE DU PUIIS - 2019



RUE DE L'ECOLE - 2020



RUE DU CHÂTEAU 2022/23



RUE DE LA CURE - 2024-2025



RUE LONGUE - 2024-2025



RUE DES IMAGES - 2023-2025

Le bilan de tout un mandat

PRÉAMBULE

D'ici quelques semaines, se terminera l'immense chantier de réaménagement des rues du Quartier Historique de notre village : rues du Puits, de l'École, du Château, des Images, Longue et de la Cure. Cela marquera la fin d'un projet étalé sur plus de 5 ans, fil conducteur de notre engagement électoral de 2020. Il reste à finaliser les plantations et l'installations d'un mobilier urbain.

5 années de travaux longs, complexes, souvent pénibles et toujours dérangeants pour les riverains. **Nous remercions l'ensemble des personnes concernées pour leur patience et leur compréhension. Nous avons fait tout notre possible pour être présents et réactifs afin de régler les problèmes rencontrés par les uns et les autres durant ces chantiers.**

Une période de chantier est toujours difficile à supporter, mais je crois que nous pouvons être fiers du résultat obtenu et de la qualité de ce réseau de voiries historiques.

Après plus de 60 années d'existence, une grande partie des conduites d'eau et d'assainissement du village a montré de très importantes faiblesses, ruptures et fuites, et c'est pour cela que nous avons décidé d'entreprendre très rapidement ces travaux de rénovation.

Tout en travaillant sur ces réseaux humides, nous en avons profité pour enfouir (là où c'était possible) les réseaux secs (électricité, fibre), changer les candélabres et apporter un aspect qualitatif à ces voiries par le traitement de surface.

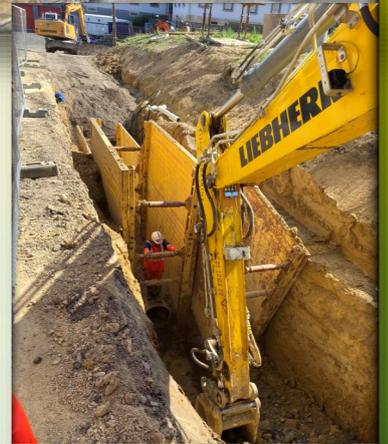
L'ensemble de ces rues se définit aujourd'hui comme secteur qualifié « **zones de rencontre** », c'est-à-dire un ensemble de voies où les piétons et les cyclistes sont prioritaires. Les véhicules à moteur peuvent bien évidemment y circuler, mais la vitesse reste limitée à 30 km/h voire à 20 km/h sur certains tronçons... Même si, en théorie, cela répond à une amélioration qualitative des déplacements doux (piétons, cyclistes), je vous accorde bien volontiers qu'il y a encore un

important travail pédagogique à faire en matière de circulation des voitures.

Nous sommes très fiers d'avoir pu réaliser ce programme titanesque !

Et nous sommes très reconnaissants aux différents partenaires qui nous ont soutenus financièrement et techniquement.

Sans leur aide, nous n'aurions jamais pu concrétiser ce projet.





- Le coût global de tous ces chantiers s'élève à **5 033 555 € TTC**
- Merci à **m2A** pour la prise en compte financière et technique des réseaux d'eau pour **1 353 306 € TTC**
- Merci au **SIVOM** pour la prise en compte financière et technique des travaux sur le réseau d'assainissement **936 115 € TTC**
- Merci à **Territoire d'Énergie Alsace** pour l'accompagnement technique et financier en matière d'enfouissement des réseaux électriques **296 610 € TTC**



Ce qui représente, au final, un reste à charge de 2 447 524 € TTC pour la Commune.

Je remercie également toutes les entreprises qui sont intervenues lors des différentes étapes de ces chantiers et en particulier Mr Eric BIANCO, le Maître d'œuvre de ce programme particulièrement complexe.

Mais c'est à mes collègues élus (Jean-Claude ERNY, Hubert BALDECK, René ISSELE et Olivier GUILLET), à notre Directeur des Services (Thierry CLAUS) et à l'ensemble des agents communaux que j'adresse mes plus chaleureux remerciements et ma reconnaissance. Ils ont suivi ces travaux avec une attention particulière et une présence permanente sur le terrain... leur engagement était incroyable et a largement porté ses fruits. Sans surveillance et sans une attention de chaque instant, le résultat ne serait certainement pas aujourd'hui à la hauteur de nos attentes.



Ces très gros et nombreux chantiers, réalisés au cours des 5 dernières années, méritent quelques explications plus détaillées. Aussi, dans les pages qui suivent, nous vous préciserons comment, un bourg comme le nôtre a réussi à gérer plus de 200 chantiers d'investissement différents tout en diminuant son taux d'endettement. Un vrai challenge et le programme d'un mandat rendu bien difficile à cause de la crise sanitaire que nous avons connue en 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette rétrospective et j'espère que, comme moi, vous vous sentirez fiers de notre village et heureux d'y vivre.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout point de détail sur ces investissements !



*Très cordialement,
Votre Maire - Josiane Mehlen*



REVENONS SUR LE DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRAL (DOG) 2020-2026

L'opération de réaménagement du Quartier Historique s'inscrit totalement dans la visée qui était la nôtre en 2020 puisque notre DOG était bâti sur 2 piliers principaux :

- le « **bien-vivre ensemble** » : animations, jeunesse, enfance et aînés
- la « **sécurisation et l'embellissement de la commune** »

Côté investissements, le DOG prévoyait, tout au long des 6 années du mandat, des actions dans plusieurs domaines pour un montant prévisionnel d'environ **8 millions d'Euros TTC** :

- acquisitions foncières et immobilières
- études de faisabilité
- entretien du patrimoine communal
- aménagement du territoire
- scolarité, éducation et enfance
- sécurité et voirie
- services techniques et Centre de Première Intervention
- Investissements divers et Monde associatif

Fin 2024, **69 % de l'enveloppe budgétaire étaient consommés**, soit **5,6 millions d'€ TTC**, auxquels on peut rajouter **600 000 €** pour des opérations d'investissement récurrentes.

Dans le même temps, l'encours de la **dette de la commune est passé de 1,734 millions d'Euros à 1,388 millions d'Euros** entre 2020 et fin 2024 (soit une baisse de 346 000 €). Aujourd'hui le taux d'endettement par habitant est de **365 €**, largement inférieure à la strate.

Dans les faits, de gros projets ont profondément bouleversé la vie de la commune dans la foulée de la **PLAINE DE JEUX** : le **SENTIER DES ÉTANGS**, les voiries du **QUARTIER HISTORIQUE**, le **PLAN DE SOBRIÉTÉ**, la **LOI SRU**... autant de chantiers prévus pour le développement qualitatif de notre village, mais dont il a fallu accélérer la réalisation pour diverses raisons (possibilité de bénéficier d'aides financières sur appels à projets, état du réseau d'eau, crise économique, pénalités, etc).

1. LE SENTIER DES ÉTANGS

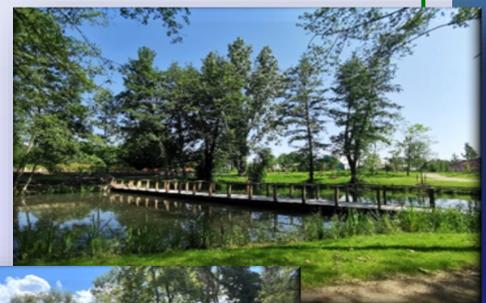
Nous avons envisagé une suite au réaménagement de la Plaine de Jeux, mais au regard de la qualité des aménagements intergénérationnels de cette dernière et en prenant en compte la maladie des arbres de notre petite forêt urbaine, les cheminements dégradés et dangereux, nous avons choisi de donner priorité à la valorisation de cet espace de détente et de verdure.

Ce projet de renaturation et de renforcement du filtre végétal aura coûté **484 000 €** (**253 000 € financés par la commune** et **231 000 € financés par des aides de l'État, de la CEA et de la Région Grand Est**).

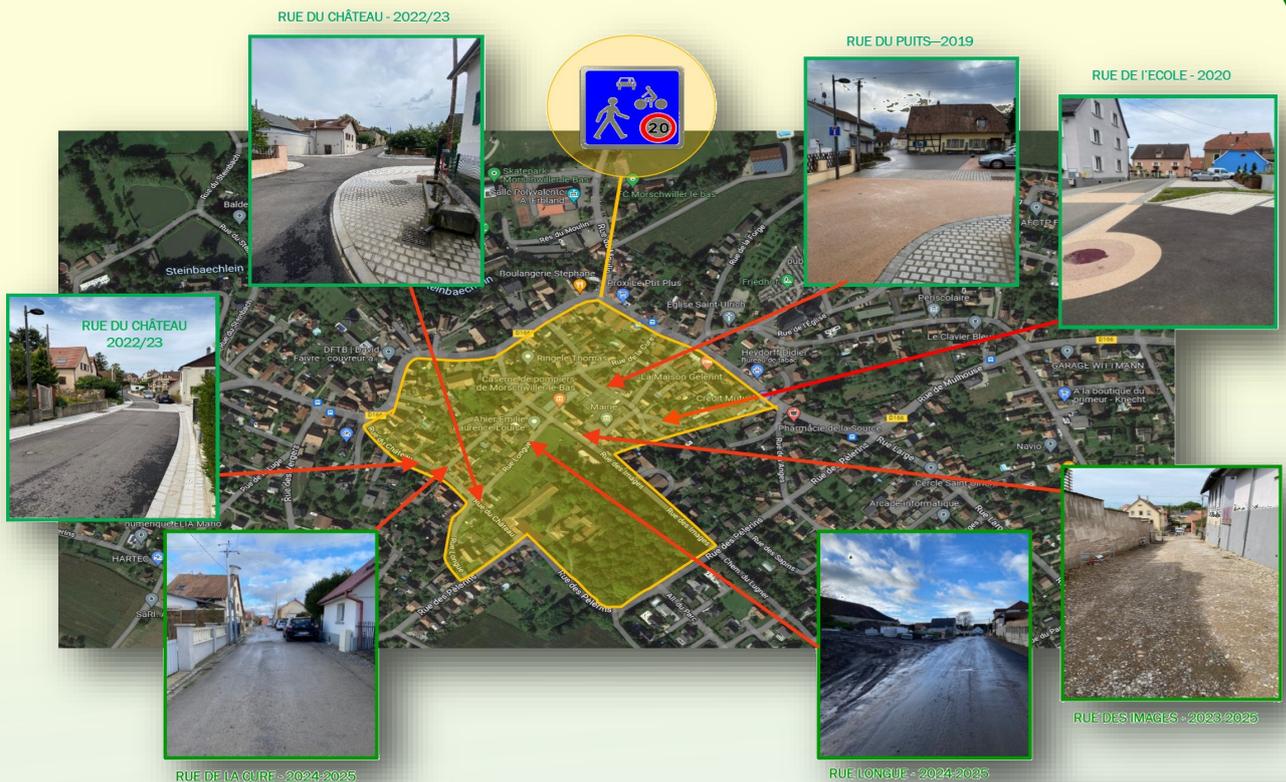
AVANT



APRÈS



2. LE QUARTIER HISTORIQUE



À ces 7 voiries se rajoutent les rues **BELLEVUE**, du **PANORAMA** et du **JURA** non prévues mais sur lesquelles il a fallu intervenir d'urgence à cause de fuites d'eau récurrentes.

3. LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2020 nous avons prévu de mettre en place un plan pluriannuel de changement des **500 candélabres** de la commune. Ce plan qui devait s'étaler sur 6 ou 7 ans a finalement été réduit à 4 ans parce que, là aussi, nous avons pu bénéficier d'aides financières importantes et parce que, sur fond de crise économique, les dépenses énergétiques allaient flamber.

Après encore quelques réglages, nous devrions pouvoir bénéficier d'un éclairage LED modulable dans tout le village.

Allumage	géré par l'horloge astronomique
Jusqu'à 22 h 00.....	intensité 100 %
De 22 h à minuit.....	intensité 70 %
De minuit à 05 h.....	intensité 30 %
De 05 h à 06 h 30.....	intensité 70 %
De 06 h 30 à extinction.....	intensité 100 %
Extinction.....	gérée par l'horloge astronomique.

Grâce à ces nouvelles installations, et aux efforts des associations qui ont respecté notre politique de fermeture des salles et de diminution du chauffage, nous avons pu générer d'importantes économies de fonctionnement à hauteur d'environ **40 000 €**.

Nos choix ont parfois été difficiles à accepter, mais c'est grâce à l'effort de toute la population que nous avons pu faire cette économie significative.
Merci pour vos efforts et votre confiance !



4. LE LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)

Cette loi sur le logement social exige que toutes les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de 50 000 habitants dont une ville de plus de 15 000 habitants, puissent offrir à tous, les conditions de se loger décemment !

Pour cela, il est exigé que 20 % de l'ensemble des logements de la commune soient des logements sociaux. Ce qui n'était de loin pas le cas de notre commune et nous pénalise très fortement. Aussi longtemps que nous n'aurons pas atteint ce quota, nous continuerons à être **pénalisés à hauteur d'environ 50 000 € par an**.



Plusieurs opérations ont déjà vu le jour au cours des dernières années :

- Résidence du 29 rue de la 1re Armée
- Résidence des Fleurs (rue de la 1re Armée)
- Résidence « Le Mess » (rue de la 1re Armée, sortie vers Heimsbrunn)
- Carrés de l'Habitat, lotissement « Terre du Château »
- À venir.... Les résidences « Philéa » et « Baldeck », rue de Mulhouse, ainsi que la résidence « Seniors » rue Longue

Grâce à une bonne collaboration avec les constructeurs et les bailleurs sociaux, les constructions s'intègrent parfaitement dans leur environnement et nous espérons que les nouveaux habitants de ces diverses résidences se sentiront bien dans notre village.



UN DOG POUR UN AVENIR PRÉSERVÉ

Outre ces grands chantiers, l'ensemble de nos actions, tout au long des 5 dernières années, nous a permis de prévoir et maîtriser le développement de notre village.

Comment anticiper le futur sans pour autant abandonner notre si précieux « esprit villageois » ?... comment vivre en première couronne de la ville centre d'agglomération sans devenir une cité dortoir ? Quel avenir pour nos enfants ?

Ces questions essentielles, ont été la base de notre réflexion et nous ont permis de dégager les 2 grands axes de notre DOG.

L'un des sujets les plus sensibles sur ce point est notre politique d'**URBANISME**.

Notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui doit répondre à de très importantes exigences de l'État, est aussi notre meilleur allié. Nous l'avons travaillé pendant plusieurs années, anticipant l'avenir et tous les risques d'une urbanisation trop importante et trop rapide.

Morschwiller-le-Bas est une commune très prisée et nous aurions pu voir fleurir plusieurs lotissements et grands immeubles au cours des 5 dernières années. Grâce à notre PLU et à l'attention particulière portée à ce volet essentiel de notre vie quotidienne par mon adjoint Jean-Claude ERNY, nous sommes toujours **restés « maîtres » de notre village et de son développement**.

Pas d'immeubles de plus de 2 étages, pas de densification démesurée, pas de dérogation ou de passe-droit... l'exercice est terriblement difficile... mais c'est la seule manière de permettre à notre village d'évoluer et de continuer à garder son âme !



QUELS PROJETS D'URBANISME POUR AUJOUR'HUI ET POUR UN AVENIR PROCHE ?

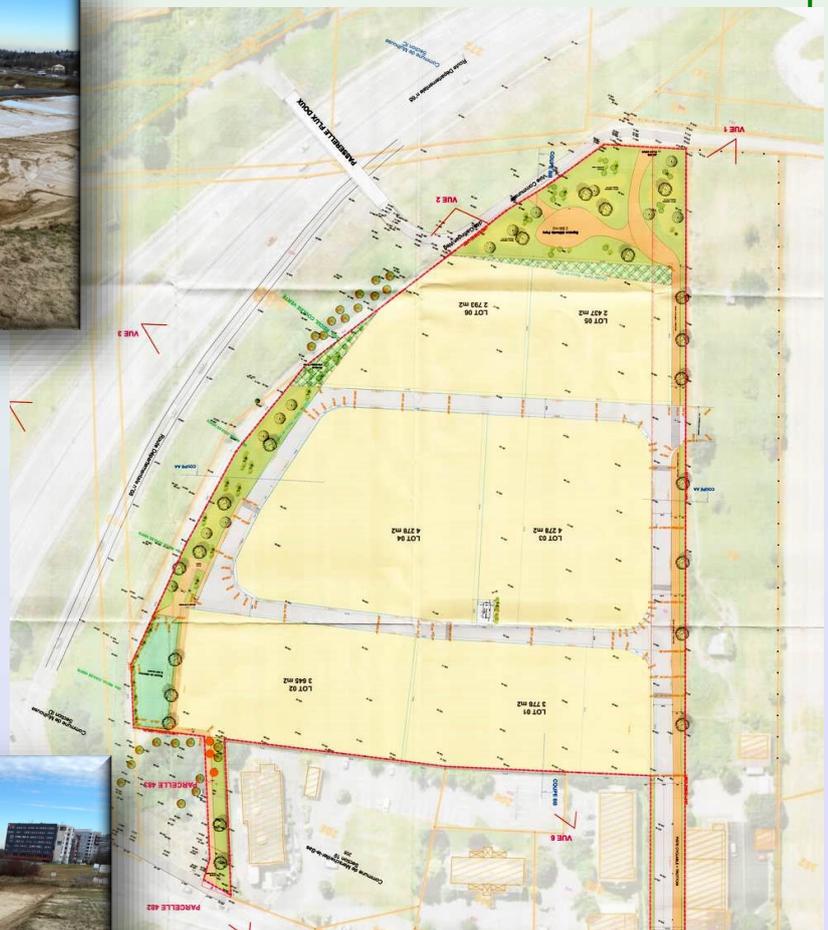
1. L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le seul secteur de **développement en matière d'habitat** (et donc d'agrandissement de notre village) reste le lotissement « **Terre du Château** ». Sa création a été prévue de manière progressive dans le temps et on y trouvera à terme une réelle mixité de logements (pavillons individuels, maisons accolées, logements collectifs et aidés).

Quelques « dents creuses » (c'est-à-dire des propriétés privées de grande dimension que les propriétaires souhaitent valoriser) restent encore à urbaniser. Cela peut donner lieu à la construction d'une ou l'autre maison d'habitation ou de petits collectifs qui devront impérativement s'intégrer dans l'environnement existant.

En matière de **développement économique**, notons l'évolution de notre secteur commercial en entrée de village... après avoir connu l'ère quasi exclusive des magasins de bricolage, nous avons vu nos zones se développer dans la diversification apportant ainsi une plus-value non négligeable aux différents commerces.

Une nouvelle zone d'aménagement est prévue le long de la voie rapide, à l'arrière de KFC. Il s'agit du « **Parc de la Source** » qui accueillera des activités essentiellement artisanales.



2. LE CADRE DE VIE



Grâce à la dynamique de nos médecins, nous avons eu la chance de voir s'installer un nouveau « **Pôle Médical la Grange** », rue de Mulhouse.

Très accueillant ce nouveau pôle a été intégralement financé par nos médecins. Seul l'aménagement d'accès routier a été réalisé par la commune.

Nous les remercions d'avoir choisi de s'installer dans notre village de manière durable.



C'est une importante plus-value pour notre collectivité et pour tous ses habitants.



Pour compléter ce volet « cadre de vie », nous sommes très satisfaits de pouvoir annoncer que le projet de « **Résidence séniors** » se concrétise et verra le jour très prochainement. Cela nous permettra d'offrir à nos aînés une quinzaine de logements adaptés et aménagés pour leurs besoins et leur confort.



3. POLITIQUE D'AVENIR EN MATIÈRE D'URBANISME



Nous ne désespérons pas de voir ENFIN se concrétiser le « **Centre Village** » dont nous souhaitons voir la création depuis tant d'années, mais que la crise économique ne nous a jamais permis de concrétiser.

Nous avons néanmoins continué à œuvrer dans ce sens et **acquis un certain nombre de propriétés** (boulangerie Baldeck, logements au-dessus des commerces du Centre, propriété Schmerber, propriété Mangin) **qui nous permettront demain un développement maîtrisé et serein au cœur du village** avec le déplacement des commerces dans des locaux

adaptés, la construction de quelques logements, un accès centralisé vers les équipements de sports et loisirs, une circulation maîtrisée et des accès simplifiés.... vaste programme... mais il ne faut jamais abandonner des rêves !!!

4. CRÉATION D'ESPACES DE RESPIRATION

Il est souvent très difficile d'adapter un espace historique à la vie moderne, surtout en matière de circulation. C'est pour cette raison que nous veillons à ce que dans toutes les nouvelles constructions soient prises en compte suffisamment de places de stationnement (exercice souvent difficile quand il s'agit de logements aidés où le nombre de places de parking est limité à 1 place par logement... à Morschwiller nous exigeons au-moins 1,7 place pour 1 logement !).



Nous avons également créé un certain nombre de parkings dans les secteurs sensibles (école Giess, rue de la Cure ou devant la Mairie...). Il ne s'agit pas de privilégier les déplacements en voiture, mais simplement de désengorger certains secteurs sensibles et très fréquentés (École, Mairie, Pompiers...).

N'oublions pas le nouveau « **Parking de la Tour** » installé au pied de la Tour Herzienne pour désengorger la rue de Galfingue souvent envahie par les voitures des promeneurs qui empêchent la circulation des véhicules agricoles.

5. GROS PROJETS DE MANDAT

Pour terminer ce volet « **investissements** » et « **amélioration du cadre de vie** » un dernier mot sur nos **gros projets de mandat non aboutis**.

En effet, comme vous avez pu le comprendre au fil de la lecture des pages précédentes, certains chantiers ont été priorisés (surtout parce qu'on pouvait obtenir des aides financières temporaires), mais d'autres ont malheureusement pris du retard.

Ils sont maintenant réactivés !

Il s'agit bien entendu de la « **Sécurisation de la Traversée** » et de la construction d'un nouvel « **Atelier Technique Communal** ».

Concernant la **Sécurisation de la Traversée**, le chantier a été lancé au cours de l'hiver dernier avec le remplacement de la conduite d'eau. Après la phase de stabilisation du réseau enterré (exigence de la CEA) tout au long de l'hiver, l'installation de la chicane de ralentissement à l'entrée de la rue de la 1^{re} Armée en arrivant de Heimsbrunn devrait être commencée avant la fin de l'année.

Parallèlement, le renouvellement de la conduite d'eau sur la RD 166 va se poursuivre, sur une 2^{me} tranche de travaux qui démarreront dès le 7 juillet prochain (tronçon jusqu'au carrefour de la cour Paul Emile Victor). Le Service de l'Eau de m2A assurera ce chantier en lien avec l'entreprise SADE.

Enfin, concernant **l'Atelier Technique** beaucoup trop vétuste et trop petit, les négociations sont en cours et devraient aboutir très prochainement ! Nos agents techniques pourront enfin avoir un espace de travail fonctionnel et moderne.



UN VOLET ESSENTIEL DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE »... LE MONDE ASSOCIATIF !

La vie associative locale est particulièrement dynamique !

En 2024, notre village comptait 21 associations à Morschwiller-le-Bas regroupant 1 939 membres, dont 434 jeunes.

Ces associations proposent 19 activités culturelles différentes et 42 activités sportives.

Nous les accompagnons du mieux possible en leur versant des subventions membres (environ 50 000 € par an) et en participant aux investissements. **En 2024, nous avons investi près de 230 000 € pour des travaux divers, et sur les 5 dernières années, ce sont au total 1 585 319 € qui ont été investis pour l'amélioration des installations destinées aux associations.**

Il est évident que quelques « gros » sujets restent toujours d'actualité comme les sanitaires, vestiaires et surtout le sol de la salle polyvalente, sans parler de la mise aux normes des terrains de jeux de différents sports, etc...

QUELQUES CHANTIERS ASSOCIATIFS DES DERNIÈRES ANNÉES :



- Rénovation de la **salle de musique** (peinture, électricité, éclairage led, nouvel ascenseur)
- Changement de **l'éclairage des courts extérieurs de tennis** (passage au led) et mise en place d'une **temporisation d'éclairage dans la bulle de tennis**



- Participation de 20 % au réaménagement de **l'accès et du parking du Cercle St Ulrich**

- Remplacement de la **chaudière** de la salle polyvalente, **changement des polycarbonates**, remplacement du **tableau électrique**, **travaux de peinture**



- Déplacement de la **clôture du terrain de football 2**, installation de **pare-balls** sur les terrains 1 et 2, acquisition d'un **robot de tonte**, travaux dans les **vestiaires** (douches, led, radiateurs...)

- **Couverture de terrains de pétanque**, drainage et **électrification des terrains couverts**.



Je remercie mon adjoint Jean-Luc RINGENBACH, ainsi que l'ensemble des membres de la Commission d'Animation pour leur engagement dynamique et sans faille au service des associations et de l'animation de la vie locale.

Pour mémoire, l'ensemble des fêtes villageoises, organisées par la commune représente un budget total de **135 000 € à l'année** (soit environ 35 €/hab). Ce montant particulièrement faible est le fruit de l'investissement de l'ensemble des élus et du personnel administratif et technique dans cette politique du « Bien vivre ensemble ».

Merci à Nathalie NIEDERGANG pour l'important travail de coordination et d'organisation.

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION (CPI) DES POMPIERS

Nous avons la chance d'avoir encore un corps de sapeurs pompiers actifs qui se bat pour maintenir son activité malgré une diminution notable des effectifs.

Il y a 2 ans, nous avons mis en place un contrat de « double engagement » de 5 pompiers avec Heimsbrunn. Cela a donné une belle bouffée d'oxygène à nos 2 équipes que nous remercions d'être toujours attentives à la sécurité des biens et des personnes, et extrêmement réactives pour les interventions.

La plus grande part de leur activité réside aujourd'hui dans le secours aux personnes (chutes, blessures, etc...) et de nouvelles dispositions d'engagement sont possibles... N'hésitez pas à les contacter et à vous renseigner sur leurs missions et leurs activités, ils seront heureux de vous apporter tous les renseignements !



Découvrez aussi les dernières informations sur leurs activités sur la page Facebook « Sapeurs pompiers de Morschwiller-le-Bas ».

Une provision budgétaire communale est affectée au CPI. Elle s'élève annuellement à 80 000 € pour le fonctionnement (petit matériel, vacations et versement au Service d'Incendie et de Secours - SIS).

Nous remercions le Chef de Corps, Mr Abdelhafid HADERBACHE, pour la bonne gestion de ces dépenses et tous les efforts faits par notre Corps de Sapeurs-Pompiers pour une expression des besoins limitée à l'essentiel et l'indispensable !

Au cours des 5 dernières années nous avons investi près de 100 000 €, notamment dans :

- 2 nouveaux garages en préfabriqué
- La réfection de la toiture du CPI (budget 2025)
- La remise aux normes du Fourgon Pompe Tonne Léger (budget 2025)



LE POINT CLÉ DE LA VIE DE NOS ENFANTS : L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

Une attention particulière est portée, en permanence, à la qualité de vie de nos enfants et de leurs enseignants et animateurs.

Nous remercions le Directeur du Groupe Scolaire, Mr Francis DUPONT, et le Directeur du PÉRISCOLAIRE, Mr Julien KOENIG, pour leur attention quotidienne et les bonnes relations que nous entretenons, nous permettant d'être réactifs et opérationnels.

Même si le pÉRISCOLAIRE est une compétence m2A, il s'intÈgre totalement dans l'environnement scolaire et représente une importante partie de la journée de nos enfants. Merci à l'agglomÈration pour la bonne gestion de ce site et à la Fédération des Foyers Clubs pour son animation !

Au cours de ces 5 dernières années, nous avons réalisé de nombreux investissements pour nos Ècoliers (pour près d'un demi-million d'euros) :

- **Amélioration du traitement d'air et de la ventilation** à l'Ècole maternelle
- Travaux sur les fermetures (**portes**) et la **toiture** de l'Ècole Èlémentaire
- **SÈcurisation de la circulation** et des abords avec la création de **2 parkings** pour les parents, les enseignants et le personnel
- Importantes acquisitions de **matériel informatique**

Il nous tient à cÈur de renforcer davantage la sÈcuritÈ des enfants en améliorant encore la circulation aux abords de l'Ècole. Nous avons, en effet, prévu l'amÈnagement d'un second parking pour les parents qui permettra de rÈguler le stationnement rue de l'Èglise.

Nous sommes Ègalement très fiers du travail réalisé au sein des Ècoles par notre Intervenant musicale, Véronique BAUDENDISTEL. Le financement communal de ce poste représente une plus-value pour les enfants en matière de découverte artistique musicale.

Le merveilleux spectacle présenté par les enfants en fin d'année à leurs parents en est la preuve. Merci à Véronique et à l'ensemble et aux enseignants pour le montage de cette présentation, fruit du travail pédagogique de toute une année scolaire.

L'enfance et la jeunesse sont des axes forts de notre politique communale et aujourd'hui, nous pouvons assurer les familles d'un suivi qualitatif de l'accueil des enfants de 3 à 17 ans (création d'un Service Animations Jeunesse avec les communes de Heimsbrunn, Galtingue et Reiningue)... il ne nous manque plus qu'une crèche... peut-être bientôt ???

Merci à mon adjointe **Claudine RODRIGUES** pour le travail réalisé au service des enfants et de la jeunesse.



SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Les pages précédents nous montrent que notre village a beaucoup évolué au cours des dernières années, s'adaptant sans cesse aux réorientations gouvernementales, aux problématiques économiques, aux nouvelles obligations et à la législation. Mais cette évolution tient également compte de l'importante évolution des besoins des habitants et des choix de l'équipe municipale.

Par la force des choses notre village a changé, mais il est devenu plus beau, plus propre et ensemble, avec nos habitants, nous avons veillé à ce qu'il garde sa belle âme villageoise. Un état d'esprit de solidarité et de partage... quand on se rencontre dans la rue, on se dit encore « bonjour »... n'est-ce pas là l'essentiel ?

Au cours du mandat, nous avons beaucoup travaillé avec m2A et profité de nombreuses actions financées par l'agglomération et co-pilotées par la commune :

- nettoyage régulier des rues
- prise en charge de tous les travaux liés à l'eau (et Dieu sait qu'il y en a eu beaucoup !)
- gestion des déchets et ordures (ramassages hebdomadaires, collecte des bio-déchets...)
- passage régulier du bibliobus
- prise en charge financière à plus de 60 % du coût du périscolaire
- aménagement de pistes cyclables

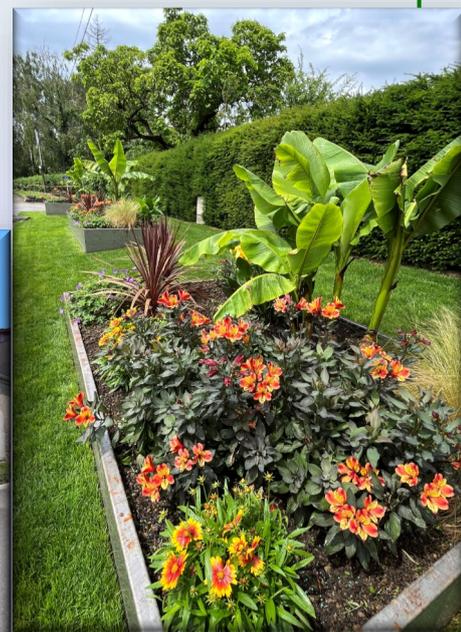


Mais n'oublions pas la grande nouveauté l'obtention d'une ligne de bus à cadencement régulier. Cela a confirmé notre proximité avec la ville-centre et nous a surtout permis de travailler sur les déplacements en mode doux et limiter l'utilisation de la voiture individuelle.

L'investissement a été lourd pour notre agglomération (240 000 € d'investissement et 170 000 € de fonctionnement annuel), mais cette ligne de bus a changé la vie de notre village !

Un autre élément fort de l'embellissement de notre village est l'ensemble du travail réalisé en matière de fleurissement... embellissement, sans conteste, mais aussi important travail pour générer des économies (choix de plantes consommant moins d'eau et aménagements nécessitant moins d'entretien).

Belle réussite pour cette nouvelle **politique de fleurissement et de réaménagement de l'espace public**. Merci à notre équipe technique et à Mme Maria-Pina COLOMBO, responsable des Ressources Humaines et férue de fleurs et de plantes !!!



UNE DÉCORATION SAISONNIÈRE

Je ne voudrais pas manquer de citer avec beaucoup de fierté le travail réalisé par mon adjointe Valérie RUETSCH et toute son équipe de bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour **animer et décorer le rond-point de l'Arche**.

Tous les morschwillerois (et beaucoup d'autres passants) attendent cette décoration saisonnière avec impatience !

Pourquoi tant de fierté ?... Tout simplement parce que nous avons souhaité créer une dynamique collective pour faire vivre ce rond-point sans moyens financiers particuliers : **pas de grands investissements, mais beaucoup d'idées, du matériel de récupération, de l'huile de coude et une envie partagée de faire plaisir.**

Challenge réussi... bravo et merci à tous !

La décoration de l'été vient d'être mise en place la semaine dernière... quelques « palettes », un peu de peinture et de l'originalité... encore un pari réussi pour la saison estivale 2025 !



DE L'HISTOIRE ET DE LA PASSION

Autre volet lié à l'embellissement de notre village : **le secteur du Dorfhüs**.

En effet, grâce aux divers travaux qui ont été faits dans les dernières années, ce Dorfhüs est devenu un écrin pour nos artistes locaux (preuve en est encore la récente exposition de peinture, sculpture et céramique).



C'est également un écrin de verdure, une bouffée d'air pur au cœur de notre village. Nous y avons développé notre « **Verger des 3A** », notre « **Poulailler participatif** » et bien sûr notre « **Jardin d'inspiration médiévale** »... et nous y organisons avec joie la « **Fête de la Musique** » ou, dans quelques jours, la soirée de « **Cinéma en plein air** » !

Merci à mon adjointe Marie-Christine BOHLER et toute l'équipe du Cercle d'Histoire de Morschwiller-le-Bas, ainsi qu'aux Associations d'Arboriculture et d'Aviculture pour le développement de ce lieu.



QUE DISENT LES CHIFFRES ?

Cet important programme d'investissement n'aurait jamais pu voir le jour sans une gestion rigoureuse des deniers publics.

À ce titre, Morschwiller-le-Bas a des ratios de fonctionnement très très faibles par rapport à des communes identiques, malgré des ressources fiscales plus faibles que ces mêmes communes :

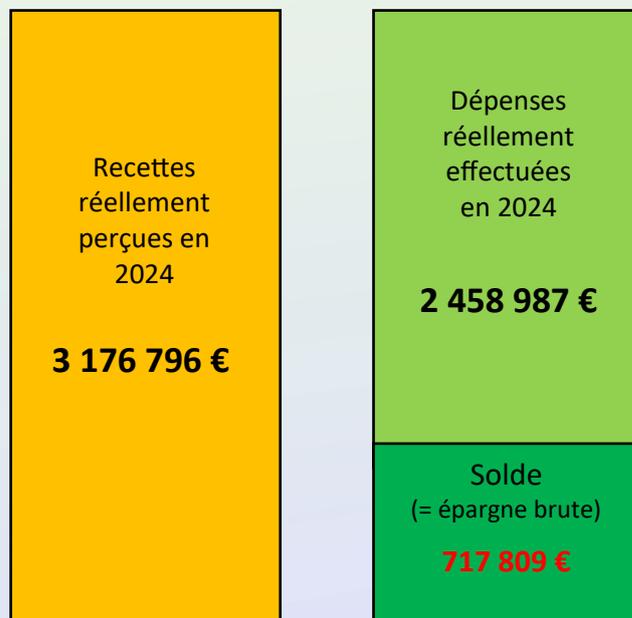
Strate de référence – population : 3768 – Régime fiscal FPU : communes de 3 500 à 5 000 habitants

	En €/hab	Montant en €/hab pour la strate de référence		
	Morschwiller/Bas	Département	Région	National
Ressources fiscales	582	811	635	711
Charges générales	177	289	271	277
Charges de personnel	269	402	382	488
Charges de gestion courante	55	203	116	112
Charges réelles financières	9	13	13	17
Charges réelles exceptionnelles	3	3	37	8

C'est grâce à une très grande rigueur budgétaire des dépenses de fonctionnement qu'une grande partie de ces investissements ont pu être payés.

L'année 2024 illustre parfaitement ce qui s'est passé tout au long de ce mandat :

RÉSULTAT DE CLÔTURE DES COMPTES COMMUNAUX EN FONCTIONNEMENT AU 31.12.2024



Le solde (recettes - dépenses) est un élément essentiel de notre gestion budgétaire car ces 717 809 € ont pu être injectés dans le Budget 2025 pour financer les opérations d'investissement de cette année... ce n'est qu'en dégagant un solde « intéressant » que nous pouvons réaliser une part de nos travaux sans avoir recours à l'emprunt.

Dépenser le moins possible en fonctionnement pour pouvoir investir, c'est l'exercice récurrent pour chaque année budgétaire. Merci à mon adjoint René ISSELE, qui anime cette politique avec toute la rigueur nécessaire.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Fonctionnement : 2 977 845€

soit une augmentation de 1,8 % grâce à des produits de cession exceptionnels à hauteur de 65 900 €

Épargne Brute prévisionnelle : 415 000 € impactée par la montée en puissance des intérêts d'emprunts, des pénalités logement social, des augmentations constantes des subventions (pompiers, brigades vertes, agences diverses...)

Investissements : 3 858 964 €

Dernier programme d'investissement colossal permettant :

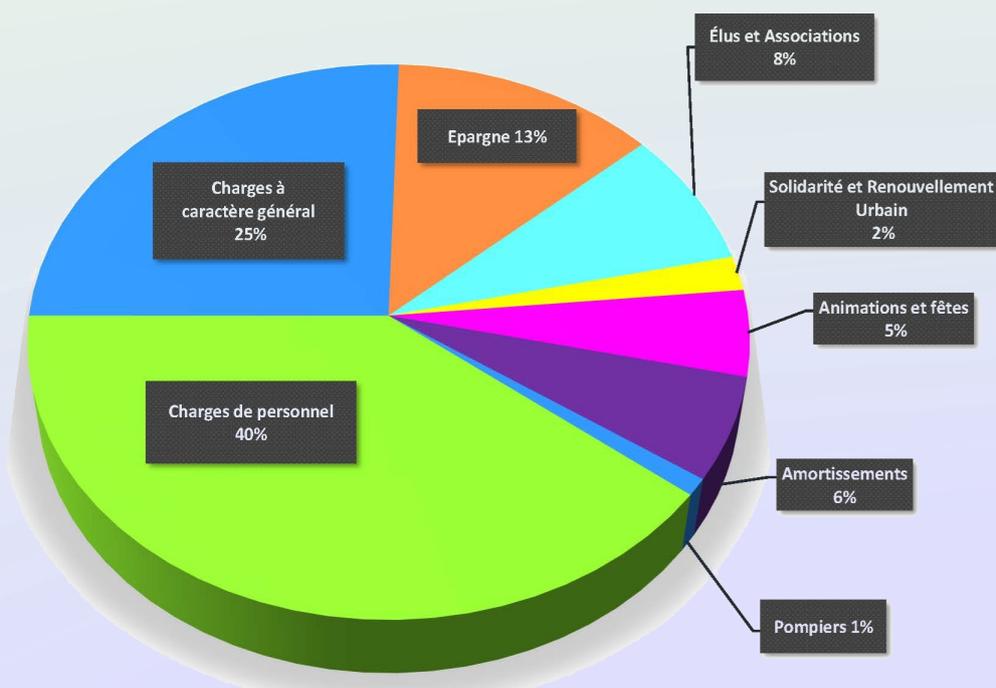
- de finaliser les actions « secondaires » du projet de mandat (46 projets contre 70 en 2024),
- d'engager le démarrage de la sécurisation de la traversée de la Commune et la finalisation de la réflexion sur le nouvel atelier communal.

0 % d'augmentation des taux communaux d'imposition

Dette par habitant limitée à 365 €

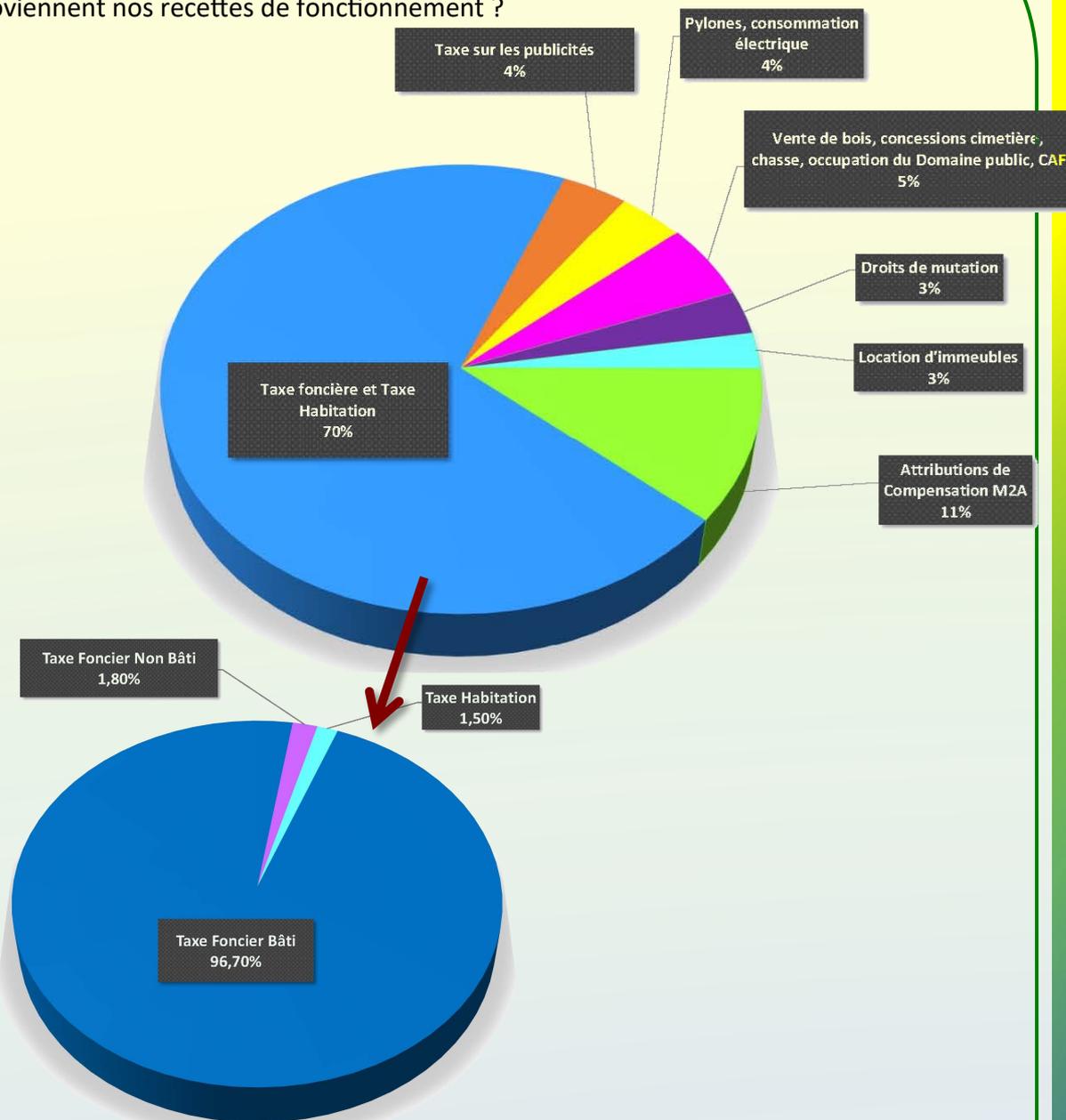
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Que finance-t-on avec le budget de fonctionnement ?



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

D'où proviennent nos recettes de fonctionnement ?



LES PREMIÈRE RÉALISATIONS 2025

Les chantiers de l'année 2025 seront moins nombreux, mais nous permettront de poursuivre nos orientations d'entretien du patrimoine, de sécurisation, d'amélioration du cadre de vie et, bien sûr de recherche d'économies d'énergie et de consommation d'eau !

Comme par le passé, une attention particulière sera portée à tous les appels à projets qui nous permettraient d'obtenir des financements conséquents... cela pourrait alors nous amener à prioriser des chantiers par rapport à d'autres !

Nous espérons que cette analyse vous aura permis de mieux comprendre nos choix, nos orientations, ainsi que le travail réalisé au cours des 5 dernières années pour améliorer l'image et la qualité de vie de notre si beau village, dont les habitants sont riches de valeurs humaines, de solidarité et de fraternité !

